



Devoirs faits : Un paravent inefficace

Parent pauvre du 2nd degré en terme de H/E, les collèges sont restés à la porte du «quoi qu'il en coûte». Bien que la crise sanitaire soit toujours bien présente et que ses conséquences pédagogiques soient très importantes, le ministère a encore resserré la vis en imposant une rentrée avec des moyens en baisse.

En plus des suppressions de postes et de la précarité que cela engendre, ce sont des dédoublements sacrifiés, des classes surchargées et au final des conditions de travail et d'études dégradées.

La seule réponse aux difficultés envisagée par Jean-Michel Blanquer est la multiplication des HSE pour le dispositif «devoirs-faits» qui a pourtant montré son inefficacité tant les enseignant-es épuisés-hésitent à se surcharger d'heures supplémentaires.

De plus, ces heures sont souvent ajoutées sur des emplois du temps déjà verrouillés ce qui relève plus du bricolage que d'une véritable politique d'aide et de remédiation.

Au final, des heures restent non utilisées, ce qui permet à certaines directions de légitimer l'intervention d'associations qui peuvent être des enseignes privées qui minent clairement de l'intérieur le service public.

La CGT Éduc'action continue d'exiger un plan d'urgence pour une politique éducative ambitieuse qui permettrait, par exemple, d'organiser dans le temps de service des enseignant-es, une heure quotidienne de soutien-aide-approfondissement pour toutes les élèves avec des effectifs réduits.

Le latin dès la 6^{ème} : où sont les moyens ?

Le ministère a introduit un nouvel enseignement facultatif de «Français et culture antique» en 6^{ème} qui est proposé dès cette rentrée à titre expérimental.

La CGT Éduc'action est favorable à une ouverture culturelle maximale pour toutes et tous qui aide à la maîtrise de la langue et à la découverte des «humanités».

Malheureusement, le ministère en profite une fois de plus pour déréguler en renforçant la mise en concurrence des élèves, des disciplines et des collèges entre eux-elles. En effet, si l'horaire alloué peut aller jusqu'à 2h hebdomadaires, il ne bénéficie d'aucun fléchage et doit être pris sur la marge d'établissement déjà réduite à peau de chagrin.

En conséquence, les collèges qui mettraient en œuvre cet enseignement devraient supprimer un dédoublement et probablement trier les élèves sur le volet. **Ce n'est pas acceptable !**

AESH

des personnels
toujours sous-payés



Pour

- des salaires à la hauteur du métier,
- un vrai statut avec la création d'un corps spécifique de catégorie B,
- l'arrêt des PIALs et du recours généralisé à l'accompagnement mutualisé,
- la fin du temps partiel imposé et la mise en place de véritables formations qualifiantes.

Les organisations syndicales CGT Éduc'action, FSU, FO, SNALC et Sud Éducation appellent tous et toutes les AESH et les autres personnels de l'Éducation nationale à la

grève le mardi 19 octobre